## T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89 Mél. : cftcfae@free.fr - Site : http://cftcfae.free.fr

N°267 - Le 7 février 2013



## La CFTC revendique la libération du point d'indice pris en otage par la rigueur!

Ce jeudi 7 février 2013 Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Fonction Publique, a reçu les organisations syndicales pour une concertation sur les carrières et les rémunérations. Elle nous a annoncé que le gel du point d'indice se poursuivrait au moins jusqu'en 2014.

En revanche, elle ouvre des chantiers comme la refonte des grilles indiciaires, en commençant par la catégorie C. En réponse à une demande de la CFTC, elle a annoncé le décontingentement du 8<sup>ème</sup> échelon des Adjoints Administratifs et des personnels sociaux et paramédicaux.

Elle propose également de revoir les régimes indemnitaires en supprimant la prime de fonction et de résultat. La CFTC demande que cette réforme se fasse à la hausse.

Concernant la journée de carence, dont la CFTC a demandé le retrait immédiat, Marylise Lebranchu a indiqué qu'elle avait conscience du caractère inéquitable de la mesure, et qu'elle avait demandé un bilan sur les 3 versants de la Fonction Publique afin de soumettre un projet au Premier Ministre.

Elle veut enfin revoir l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement. La CFTC a insisté sur la nécessité de faire un effort pour le logement et les transports.

La CFTC partage les objectifs de réforme, mais considère qu'une avancée sur les rémunérations doit être faite dès 2013.